



UNIVERSITÉ DU VIN

N° déclaration d'existence : 82 26 000 12 26

Date :	03 au 05 Avril 2023 A Suze la Rousse
Coût TTC :	828,00 €uros TTC
Coût HT:	690,00 €uros HT
Durée :	21 heures
Coût Heure/Stagiaire :	32,86 €uros HT
Effectif minimum :	8
Effectif maximum :	30

COMPRENDRE LES ENJEUX ET LES OBLIGATIONS DE L'ENTREPRISE VITIVINICOLE

Public concerné :

► Les exploitants et chefs d'entreprise, le personnel commercial ou administratif des entreprises du secteur (caves particulières, caves coopératives, négoce, distribution), le personnel des organisations professionnelles du secteur, les personnes ayant un projet d'installation dans la filière viti-vinicole, les personnes en reconversion professionnelle.

Pré-requis :

► Aucun

Objectifs du stage :

Situer l'entreprise dans son environnement économique pour

- En repérer les enjeux
- Comprendre qui fait quoi et s'organiser dans la gestion d'une entreprise vitivinicole

Identifier le calendrier des obligations déclaratives dans une optique de suivi et de traçabilité
Identifier les aides possibles pour les entreprises du secteur et les interlocuteurs

Moyens pédagogiques :

► Exposés théoriques - Documents pédagogiques – Diaporama

Moyens d'encadrement

► L'Université du Vin assure l'encadrement technique de la formation et garantit le choix de l'intervenant spécialisé sur le sujet traité

Modalités d'évaluation à l'issue de la formation :

► Chaque participant est consulté quant aux notions acquises et leur application possible dans le travail
► Une synthèse de l'évaluation écrite des acquisitions est réalisée en vue de la validation de l'apprentissage.
► Remise aux stagiaires d'un questionnaire de satisfaction en fin de formation.

A l'issue de la formation :

► Remise au stagiaire d'une attestation de formation.

Modalités pratiques :

► **Lieu des cours :** Université du Vin à Suze la Rousse.

► **Accessibilité :** L'accessibilité des locaux et de la formation possible pour les personnes en situation de handicap. L'équipe de l'Université du Vin se tient à votre disposition, en amont de la formation, pour mettre en œuvre les mesures d'accompagnement nécessaires.

► **Délai d'accès :** Etude des dossiers par l'organisme de formation et acceptation dans la limite du nombre de participants maximum prévu et des prérequis éventuels. L'Université du Vin se réserve le droit d'accepter les candidatures jusqu'à la veille de la formation et sous réserve d'une solution de financement assurée et justifiée.



UNIVERSITÉ DU VIN

Programme

Comprendre l'environnement économique d'une structure vitivinicole :

La production de vin (mondiale, nationale, régionale)

La consommation de vin (mondiale, nationale, régionale)

Les modes de vente (vrac, conditionné, vendange, apport en cave coopérative...)

Les canaux de distribution

L'organisation de la filière : qui fait quoi ?

- Le système des appellations d'origine/ signes de qualité
- Les ODG, les syndicats, les interprofessions
- Les organismes de contrôle ou d'inspection
- La chambre d'agriculture, la SAFER
- Les prestataires de services

L'administration : ses missions (douanes, France Agrimer, DDTM, DDCCRF, INAO)

Les modes de production (Personnel ou prestataires, les labels environnementaux)

La stratégie commerciale de l'entreprise

- 1^{ère} Approche des coûts de production et tarifs
- Les cibles clients
- Le marketing, les leviers digitaux
- Statut des commerciaux
- Compléments d'activité

Les facilitateurs (médias, prescripteurs, ...)

Immatriculations, obligations déclaratives et leurs calendriers

- Immatriculations, enregistrements et identifications
- La tenue des différents registres
- Les déclarations et leur calendrier (DRM, stock, inventaire, etc.)
- Arrachage replantation : la procédure

Les principales aides (à l'installation, investissement, conversion, restructuration, promotion, prospection...)